Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 5 (1860)
Heft: 10

Artikel: Les frères Rustow
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-329103

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

d'une pièce, car ceux-ci ne sont pas seulement des servants, mais aussi des défenseurs. Plus on réduit ce nombre d'hommes, plus aussi s'augmente le danger de voir perdre une pièce de prix.

Il serait en revanche avantageux de dimimuer la valeur des pièces de campagne en les faisant de fer fondu au lieu de bronze, surtout pour les pièces rayées, car le fer fondu avec un peu plus de dureté que la fonte ordinaire a un excellent frottement et se travaille très bien; il a encore cet avantage, comme corps poreux, de conserver mieux sa graisse que tout autre métal, et une graisse molle, légèrement mélangée de plombagine impalpable, serait ce qu'il y aurait de mieux pour graisser tous les projectiles rayés sans exception.

Enfin, pour compléter cet aperçu, j'ajouterai un mot sur les canons à pans inclinés soit 4, 5, 6, 8, etc. Ces canons seraient certainement d'une grande sécurité et durables; mais leur creusure est extrêmement difficile; il serait en outre impossible de se servir de projectiles autres que ceux complétement enveloppés de métal tendre, et faits avec une grande perfection, car sans cela on risque, si la torsion du boulet n'est pas parfaitement en rapport avec l'inclinaison du canon, que ledit boulet s'engage de travers et fasse sauter la pièce.

††

LES FRÈRES RUSTOW[1].

On remarque dans la littérature militaire actuelle, principalement les travaux de trois frères, qui sont un exemple bien frappant de tout ce qui peut se développer de talent et de génie dans une famille. Ces hommes sont les frères Rüstow, qui ont encore cela de commun qu'ils servirent tous les trois dans l'armée prussienne, jusqu'au moment où l'un d'eux, par suite de circonstances extraordinaires, se vit obligé de se frayer une carrière à l'étranger.

Wilhelm Rüstow, l'aîné des frères, actuellement major de l'état-major du génie du canton de Zurich, nâquit en 1821 dans la Marche de Brandebourg, et entra, après avoir achevé ses études, au service de l'armée prussienne. En 1840 il devint officier dans le corps des ingénieurs, et acquit en peu de temps une grande célébrité par l'étendue de ses connaissances, par ses talents et son habileté dans la pratique. L'année 1848 devait, comme il arriva à beaucoup d'autres, l'arracher tout à coup à une carrière pour laquelle il semblait tout particulièrement propre. Il avait toujours manifesté ouvertement ses opinions libérales, même en présence de son père qui était un vieux officier patriote prussien de l'ancienne roche; il avait grandi avec ces sentiments là, et ce fut précisément la preuve qu'il en donna, qui lui attira

[1] Tel est le titre d'un article que nous traduisons de la *Gazette militaire* de Vienne, qui le reproduit elle-même d'une feuille littéraire de Leipsig. — *Réd.*

les désagréments d'une enquête qu'on fit à son sujet. C'était après la victoire du ministère Manteuffel, et l'enquête qui reposait sur des fondements peu solides semblait ne vouloir jamais prendre fin. Ce fut alors que Guillaume Rüstow écrivit sa célèbre brochure intitulée : « *L'état militaire allemand avant et pendant la révolution* » pour en finir, ainsi qu'il le disait, avec les tiraillements et les incertitudes. Cela paraissait aller assez au gré de ses désirs, lorsqu'il fut arrêté à Posen et devint l'objet d'une nouvelle enquête plus sévère que la précédente. Ce fut seulement lorsqu'on eût cassé la sentence prononcée en première instance contre lui, pour cause de trop d'indulgence à son égard, qu'il résolut de songer à une évasion. Il parvint enfin à son but vers la fin de juin 1850. Après bien des peines et des aventures, Rüstow trouva un asile en Suisse. Comme la carrière militaire lui était pour le moment fermée, il prit la résolution de se vouer à une branche quelconque de commerce ou d'industrie.

Mais avant d'en venir là il eut l'heureuse chance de faire la connaissance de M. Köchly le grammairien, qui travaillait alors à l'*Histoire de l'état militaire chez les Grecs*. Rüstow devint son collaborateur dans cette œuvre. Cela le conduisit involontairement à d'autres occupations de littérature militaire et ce fut ainsi que Rüstow en vînt insensiblement à écrire dès l'année 1851 une longue série d'ouvrages dont quelques-uns appartiennent à tout ce que la littérature militaire allemande possède de meilleur en ce genre. Plusieurs de ces écrits ont particulièrement trait à la Suisse, comme la *Tactique des armes réunies pour l'armée fédérale suisse* et l'*Instruction sur le service de l'état-major en campagne à l'usage de l'armée suisse*. Quoiqu'il se produisît peu en public à l'ordinaire, Rüstow n'en travailla pas moins sans relâche, et surtout à l'amélioration de l'état militaire suisse, qui, depuis 1848, était entré dans une nouvelle phase, tant par des lectures qu'il faisait à l'Université de Zurich, que par ses liaisons personnelles avec des partisans de ses opinions, qu'il avait rencontrés dans l'armée suisse. Il prenait un intérêt tout particulier à l'état-major de l'armée, ayant pour principe que l'état-major d'une armée de milices doit être, si possible, mieux composé que celui d'une armée permanente. Dès l'année 1853, il prit une part active, comme instructeur, dans les grands rassemblements de troupes qui eurent lieu et qui étaient chose toute nouvelle pour la Suisse. En 1856 il devint bourgeois de la commune de Bauma, du canton de Zurich, et, peu après, le gouvernement de ce canton le nomma major dans l'état-major du génie et en même temps le fit proposer au Conseil fédéral pour le poste de lieutenant-colonel fédéral. Ce fut à cette époque que Rüstow se maria. Il habite actuellement la commune de Riesbach, près de Zurich, nourrissant l'espoir qu'un jour viendra où une plus grande sphère d'action s'ouvrira devant lui.

Pour plus de clarté, nous diviserons par groupes tous les écrits de Rustow, qui sont au nombre de vingt-un.

Dans la partie historique de la guerre, vient en première ligne :

1° « L'*Histoire de l'état militaire chez les Grecs* » qui parut à Arau en 1852

et à laquelle Rustow travailla de concert avec M. Köchly, comme nous l'avons dit. La coopération de ces deux hommes dans cet écrit ne contribua pas peu à dissiper les nuages qui planaient encore, au point de vue philologique et militaire, sur l'état militaire de l'antiquité grecque. Rüstow en prit occasion de se livrer à de profondes recherches et à un examen des plus sérieux sur une matière aussi étendue, et ce fut en même temps pour lui une source abondante d'où jaillirent toutes les productions que son esprit enfanta plus tard.

On peut considérer comme suppléments et compléments de cet ouvrage : « *Les traductions et les commentaires concernant les auteurs grecs qui écrivirent sur l'art de la guerre* » et qui furent édités de 1854 à 1855 par Köchly et Rüstow.

2° « *La guerre de* 1805 *en Allemagne et en Italie* (Frauenfeld 1854). » Dans cet ouvrage Rüstow s'est proposé pour but d'écrire l'histoire de cette guerre, moins en critique toujours prêt à prononcer sa sentence sur les points faibles, mais bien plutôt comme quelqu'un qui se met constamment à la place de celui qui doit agir, et qui n'a pas une pleine connaissance de sa vraie position. Dans son exposition, l'auteur sépare ainsi toujours ce qui est connu de l'acteur de ce qui lui est encore inconnu et cherche à resserrer le plus possible dans le fond du cadre le jugement théorique qui est plus facile à prononcer.

3° « *Etat de l'armée et conduite de la guerre de C.-Jules César* (Gotha, 1855). » Exposition de la grande époque militaire romaine, au temps de Jules César, écrite dans un style aussi clair qu'attrayant. On peut considérer comme étant le supplément de cet ouvrage « *L'Introduction aux commentaires de Jules César sur la guerre des Gaules* (Gotha, 1857) » par Köchly et Rüstow.

4° « *La guerre offensive en Crimée et la lutte autour de Sévastopol* (Frauenfeld, 1855) » petit écrit avant-coureur d'un plus grand ouvrage, savoir :

5° *La guerre contre la Russie, sous le point de vue politique et militaire* (2 vol. avec plans, Zurich, 1855-1856) ouvrage qui captiva l'attention publique au plus haut degré. Sans se laisser abuser par les fausses nouvelles qui alarmaient alors l'Europe, Rüstow décrivit et jugea les événements qui venaient de se passer avec tant de sagacité et de vérité, que son ouvrage lui acquit la réputation d'un génie critique des plus éminents dans les choses militaires. La preuve que l'auteur a mérité une telle réputation, c'est que son ouvrage, qui a pris origine au milieu de la presse des événements qu'il décrit, n'a pu, jusqu'à ce jour, être surpassé par aucun autre.

6° « *La guerre d'Italie en* 1859 (en trois sections, Zurich 1859). » Cet ouvrage, dans le genre du précédent, est une description des grands événements de l'année 1859, d'une forme moins acerbe quant à la critique ; il a été traduit en hollandais.

Le passage de ces ouvrages d'histoire militaire à ceux qui traitent de la science de la guerre comprend :

7° « *L'art du commandant en chef du* 19e *siècle*, » en deux parties (Zurich 1857), et

8° « *L'histoire de l'infanterie* » (2 volumes, Gotha 1857-1858).

Dans ces deux ouvrages, et surtout dans le premier, la description historique n'est ni la chose ni le but principal qu'on a eu en vue, c'est plutôt une base qu'on a voulu établir pour un jugement qui doit être porté, pour un raisonnement dont la vérité historique fait ressortir l'utilité pratique. Le premier de ces deux ouvrages n'a pas encore été jusqu'à ce jour apprécié à sa juste valeur. Il y a là une grande abondance de matières diverses; les guerres depuis le commencement de la révolution française jusqu'à nos jours sont dépeintes à grands traits, qui font connaître le caractère du commandant en chef et le prêtent à la critique. Ce ne sont pas seulement les chefs d'armée qui se produisirent sur le théâtre de la guerre, dont les talents sont dignement appréciés, selon qu'ils les firent servir à la création ou au développement de l'art militaire, mais les grands représentants de la théorie de la guerre, tels que *Llogd, Berenhorst, H. von Bulow, Jomini, Clausewitz, Willisen*, trouvent aussi leur place au commencement et à la fin de chaque période de guerres, qui fournissent matière à leur critique, et sur lesquels ils exercent leur influence par leurs théories. Cet ouvrage deviendra de plus en plus un manuel indispensable à l'homme instruit comme à celui qui ne fait que commencer la carrière. « *L'histoire de l'infanterie*, » outre sa valeur historique et scientifique sous le point de vue général, en a une toute particulière pour le temps où nous vivons. Lorsque nous voyons, par la lecture de ce livre, toute l'importance que l'auteur attache aux formes dans un mouvement à faire, dans une position à prendre, aux effets bons ou mauvais des armes en cas d'offensive ou de défensive, en un mot, combien la victoire dépend de l'habileté dans la combinaison de l'ensemble des moyens, on ne peut s'empêcher de penser à ceux qui se donnent pour réformateurs de la tactique de notre infanterie et qui négligent sans cesse la chose essentielle que nous venons de signaler, pour ne s'occuper que de transformations du fusil et de la portée plus ou moins longue du tir. Ce livre est donc pour notre époque d'une utilité incontestable.

9° *Les biographies militaires* appartiennent aussi à la même catégorie d'ouvrages. Le premier volume, qui a paru à Zurich, en 1858 contient les vies de David, de Xénophon, de Montluc.

Dans le nombre des ouvrages qui traitent exclusivement de la science de la guerre nous nommerons d'abord :

10° « *La tactique des armes réunies pour l'armée fédérale suisse* » (Dusseldorf 1855).

11° « *Tactique générale au point de vue de la conduite de la guerre pour l'époque actuelle* » (Zurich 1858). D'après son contenu, l'auteur traite dans ce livre de l'emploi des principes de la tactique militaire.

12° « *Instruction pour la partie active du service de l'état-major en campagne à l'usage de l'état-major de l'armée suisse* » (Bâle 1855).

Ces deux ouvrages, dont le dernier a été traduit en français, ont eu une grande vogue, qu'ils doivent à leur importance pratique sous un format peu volumineux.

A ces ouvrages de tactique nous joindrons les écrits concernant les fortifications :

13° *Instruction pour l'emploi des retranchements, d'après les principes généraux de l'art de la guerre* » (Frauenfeld 1853). Un ingénieur-général de grand renom disait un jour, en parlant de cet ouvrage, que pour un simple ingénieur, Rustow s'était montré plutôt comme tacticien que comme constructeur de fortifications. Un tel jugement a donné matière à réflexion. Jusqu'ici on avait toujours trop séparé les idées de tactique avec celles de fortification, qui diffèrent bien dans la technique, mais non dans la base fondamentale. Rüstow est bien certainement un des premiers qui aient travaillé à cette fusion intellectuelle de la fortification et des principes de la tactique. Nous tenons ce livre pour l'un des plus intéressants de ses ouvrages, malgré toutes les critiques que la *Gazette militaire* de Berlin a pu en faire.

14° « *L'instruction pour la guerre au point de vue des fortifications nouvelles* » (Leipsig 1860), est un écrit qui peut être considéré comme le complément de l'ouvrage dont nous venons de faire mention.

Viennent ensuite deux grands ouvrages qui ont une grande connexion entre eux, ce sont :

15° « *Recherches sur l'organisation des armées* » (Bâle 1855), ouvrage riche en recherches historiques et qui fait ressortir avec beaucoup de logique les grands principes qui doivent diriger la formation d'une armée.

16° « *La guerre et ses moyens.* » C'est une exposition générale et facile à comprendre de tout l'art de la guerre, sans développement historique, d'un style simple et qui enseigne les règles à suivre pour la conduite de la guerre et la composition de ses moyens d'exécution, au point de vue de l'époque actuelle. Cet ouvrage offre cet intérêt particulier qu'il traite aussi des flottes et de leur tactique. Il a été traduit en hollandais.

Rustow a fait aussi une critique biographique sous le titre :

17° « *Ecrits militaires et mélangés* » de H. von Bülow (Leipsig 1853). C. von Bülow, le nouvelliste bien connu, fut son collaborateur dans cet ouvrage. — Le génie extravagant de H. von Bülow ne nous plaît guère, et nous ne croyons pas qu'on fasse grand cas de ses enseignements aujourd'hui; néanmoins il est incontestable que Bulow a grandement contribué au progrès de l'art de la guerre, dont il pouvait se dire à juste titre un des fondateurs.

Nous terminerons ici la liste des ouvrages de Guillaume Rustow par le :

18° « *Dictionnaire militaire au point de vue de la littérature moderne* » (en 2 vol. Zurich 1859). Nous croyons que cet ouvrage, tant par son contenu que par la judicieuse disposition des matières, comblera une lacune qui se faisait sentir [1].

Alexandre Rustow, le second des trois frères, actuellement capitaine d'artillerie, naquit en 1824, entra dans l'artillerie prussienne en 1842, passa au service du Schleswig-Holstein en 1849, et fit avec distinction la campagne de 1850 comme

[1] A ces renseignements bibliographiques nous pouvons ajouter que nous avons sous les yeux le prospectus d'un nouvel ouvrage de M. Rustow, qui paraîtra sous peu en deux volumes, et dont le sujet est *la guerre de Hongrie* en 1848-49. — *Réd.*

chef de batterie. En 1852, il rentra au service de la Prusse, fréquenta l'académie militaire et se fit si fort remarquer par ses connaissances théoriques que le roi le gratifia d'un sabre d'honneur en témoignage de sa satisfaction. En 1849, il fit paraître un petit écrit sous le nom de : « *Guerre des côtes* » (Berlin). Cet ouvrage, reposant sur des données certaines, sur un examen approfondi, eut le mérite de fournir un ensemble de faits à cette partie de la littérature militaire qui avait été très négligée jusqu'alors. Alexandre Rustow est maintenant capitaine au 8e régiment d'artillerie prussien.

César Rustow, le cadet des trois frères, naquit en 1826. Après s'être formé dans le corps des cadets de la Prusse, il entra en 1843 comme officier dans l'infanterie. Il était encore jeune lorsqu'il se fit remarquer par la solidité et l'étendue de ses connaissances à l'école de bataillon qu'il commandait. Il fut bientôt après placé dans la fabrique d'armes de Suhl, où il sut se concilier l'affection et l'estime générale par le zèle qu'il apporta à l'étude des armes à feu. Ce fut dans cette partie là qu'il fit paraître successivement plusieurs écrits : 1° « *Son guide dans la connaissance des armes* » (Erfurt 1852 et 1855). 3° *Le fusil Minié et son importance pour l'usage de la guerre* » (Berlin 1855). Ce livre attira particulièrement l'attention sur l'auteur et même à ce point que, peu après, la transformation du fusil ordinaire en fusil rayé fut décrétée et mise à exécution. Il fonctionna alors pendant une année à Suhl comme représentant de la commission nommée pour la transformation des armes à feu. 3° Il fit paraître en 1857 à Berlin son ouvrage sur les *Armes à feu à l'usage de la guerre,* qui embrasse toutes les branches de la technique des armes à feu. Par des circonstances indépendantes de la volonté de l'auteur, cet ouvrage n'a pas paru en son entier jusqu'à ce jour, au grand regret de tous ceux qui y prenaient intérêt. En outre, divers autres petits écrits sortirent encore de sa plume. César Rustow se maria en 1851, mais en 1859 la mort lui ravit son épouse avec qui il avait passé d'heureux jours. Ce fut au moment où il se disposait à se rendre sur le Rhin avec sa compagnie de landwehr. Il est maintenant capitaine au 32e régiment d'infanterie et professeur de tactique à l'école militaire d'Erfurt.

Les frères Rustow descendent d'une famille de la Basse-Saxe, qui s'établit dès le 12e siècle, au temps de Henri-le-Lion, dans la partie esclavonne de la Poméranie, autour des villes de Schlawe, Böslin, Belgard et Bublitz, et parvint là à la dignité de baron, puis plus tard à celle de comte de l'empire. Le nom de Rustow s'est écrit de diverses manières, ainsi Ristau, Ristowe, Rystow, selon les temps. — Les villages situés près des villes susmentionnées et qui portaient le nom de la famille restèrent longtemps en sa possession. Puis cette famille, qui ne fut jamais très nombreuse, se divisa en deux branches (ses armes étaient un cerf et un capricorne) et finit par tomber en décadence depuis l'union de la Poméranie au Brandebourg et surtout depuis que, après la paix de Westphalie, elle avait dû lutter contre les entreprises de ses nouveaux voisins. Lors de l'incendie de l'église de Buplitz, dont on ne put jamais connaître au juste la cause, des documents impor-

tants, tels que l'histoire de la Poméranie, ainsi que des papiers de famille, devinrent la proie des flammes; ce fut une grande perte pour les Rustow ainsi que pour le pays.

DE LA FABRICATION DES ARMES DE GUERRE EN FRANCE.

Un projet de loi concernant la fabrication et le commerce des armes de guerre en France vient d'être présenté au Corps Législatif.

Nous empruntons à l'Exposé des motifs quelques considérations destinées à faire connaître ce projet de loi, qui ne manque pas d'intérêt pour la Suisse, puisque nous tirons tous nos fusils de l'étranger.

Les armes de guerre sont pour une nation des instruments nécessaires d'attaque, de défense, de conservation. La fabrication, le commerce, la possession de ses armes, sont, dès lors, autant de points à l'égard desquels une faculté sans limites offrirait d'incontestables dangers.

Le gouvernement seul est chargé de la défense extérieure du pays et du maintien de l'ordre à l'intérieur. A lui seul doit appartenir la fabrication et l'emploi des ressources matérielles destinées à l'armement des troupes, des agents de la force publique et de ceux des grandes administrations.

Les dispositions de notre législation qui consacrent ce principe et ce droit ne froissent d'ailleurs aucun intérêt légitime. Nul ne saurait revendiquer avec raison l'exercice d'une industrie pour laquelle il n'existe pas de marché; nul ne saurait se plaindre de ne pouvoir fabriquer des armes qu'il est défendu aux particuliers d'acheter et de tenir, dont l'Etat est le seul consommateur, et qui lui sont fournies par ses propres établissements.

Les mêmes raisons n'existent pas pour interdire la fabrication des armes de guerre destinées à l'exportation. Mais si la législation actuelle ne contient pas à cet égard de prohibition absolue, les restrictions dont elle entoure cette production, la paralysent presque entièrement. Depuis plusieurs années, l'industrie armurière appelle une situation meilleure. Tout récemment le conseil général de la Loire s'est fait l'organe de ses souffrances. Le gouvernement a favorablement accueilli ces réclamations et ces vœux. Après un mûr examen, il vous propose d'y faire droit dans une sage mesure, et d'accorder au commerce extérieur des armes de guerre toute la liberté compatible avec les garanties d'ordre et de sécurité qu'exige l'intérêt de la société. Tel est l'objet principal du projet de loi que nous avons l'honneur de soumettre à vos délibérations . . . . . .

Autrefois, les armes de guerre se reconnaissaient à un calibre fixe qui leur était spécialement réservé . . . . . .

A cette époque, le calibre des armes de guerre étrangères était à peu près le même que celui des armes de guerre françaises; mais, depuis, il s'est notablement modifié.

Les avantages de tir que l'on obtient avec les armes rayées de petit calibre, ont déterminé plusieurs puissances à renoncer à l'ancien système. L'Angleterre et l'Autriche, par exemple, ont tellement diminué leurs calibres, que toutes leurs armes régulières sont au-dessous de 15 millimètres. Il en résulte qu'aujourd'hui, d'après la